



Jean-Pierre Caffet

Sénateur de Paris
Adjoint au Maire de Paris
Chargé de l'Urbanisme et de l'Architecture

Paris, le 13 FEV 2008

HELP DP BALZAC
Madame Janet Bates Poth
14, rue Eugène Sue
75018 PARIS

N°REF : JPC/EJB/MN/02/2008

Madame la Présidente,

Parmi les hypothèses étudiées permettant de répondre aux objectifs de réalisation de logements dans le périmètre de la Zone d'Aménagement Concerté Clichy-Batignolles figure la réalisation d'un programme de logements qui empiéterait partiellement, le long de l'avenue de la Porte de Clichy, sur le terrain d'assiette du lycée-collège Honoré de Balzac.

Comme je vous l'ai indiqué lors de notre réunion du 31 janvier dernier, je vous confirme mon intention de ne pas retenir cette hypothèse pour la mise en œuvre du projet.

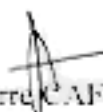
En effet, j'ai pris en considération les demandes formulées par la communauté scolaire du lycée-collège Honoré de Balzac, notamment l'importance des espaces verts de la cité scolaire et la nécessité de leur préservation.

Comme je vous l'ai indiqué, la suppression de toute constructibilité sur l'emprise du lycée-collège Honoré de Balzac et son report sur d'autres terrains de la ZAC nécessiteront une modification du plan local d'urbanisme applicable au secteur Clichy-Batignolles. Cette procédure, qui ne peut être conduite qu'à l'issue d'une phase de concertation suivie d'une enquête publique, pourra être engagée après les prochaines élections municipales.

Je reste à votre disposition pour l'approfondissement nécessaire de la modification de ce projet urbain et demande à l'architecte coordonnateur de se tenir prêt à participer aux réunions qui seront organisées dans cet objectif sur le site du lycée-collège Honoré de Balzac.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Pierre Caffet


Jean-Pierre CAFFET